

Procès-verbal n° 16 de la Commission des Compétitions Séniors

Réunion du :	17 novembre 2022
À :	14h00 – District Gard-Lozère
Présidence :	Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	M. RIEU Jean Pierre, AURILLON Patrick, LUGUEL Claude, JULLIAN Pierre Jean
Absent(es) excusé(es)	Mme MENUQUIER Cendrine

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.) Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le PV n° du 15 du 09 novembre 2022

COUPE GARD LOZERE

Match n° 25420594 JSO AUBORD / PAYS UZES -

Le club d'AUBORD ne possédant pas d'éclairage la rencontre se jouera à VESTRICT le 23 novembre 2022 à 20h00.

Match n° 25420598 SC MANDUEL /ES LE GRAU DU ROI -

Le club de MANDUEL ne possédant pas d'éclairage la rencontre se jouera à REDESSAN le 23 novembre 2022 à 20h00

Match n° 25420612 FC VAUVERT / CO SOLEIL LEVANT –

Suite à la suspension du terrain de VAUVERT (3 matchs de compétitions régionale) – la rencontre se jouera sur le terrain synthétique Marcel ROUVIERE N°1 à NIMES.

Match n° 25420613 SAINT HILAIRE LA JASSE / ES SUMENE –

Suite à l'arrêté municipal en date du 15 novembre 2022 valable jusqu'au 20 novembre 2022 inclus, la rencontre se jouera le mercredi 23 novembre 2022 à 19h30 sur le terrain PAUL DOUARCHE à SAINT HILAIRE.

NB : Suite au forfait général du club de L'US LA REGORDANE, le club de JS CHEMIN BAS est qualifié d'office pour les 1/16^{ème} de la Coupe Gard Lozère.

Homologations

- Dept 1 match n° 24543048 FC VAL DE CEZE/A.V.S ROUSSON – ROUSSON 2 battu par pénalité moins 1 point au classement.
- Dept 4 poule D n° match 24614567 du 02 octobre 2022 JSO AUBORD / SC MANDUEL 2 – match perdu par pénalité aux deux équipes moins 1 point au classement.
- Dept 1 match n°24543045 du 02 octobre 2022 BESSEGES/N. PISSEVIN VALDEGOUR – match perdu par pénalité à N. PISSEVIN VALDEGOUR moins 1 point au classement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
JM ROUFFIAC

Secrétaire de Séance
JP RIEU

